



TG/LEUCA(proj.4)

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2025-01-23

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

MARGUERITE

Code(s) UPOV : LEUCA

Leucanthemum Mill.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par une experte du Royaume Uni**pour examen par le**Comité technique pour adoption par correspondance**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie.
Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Leucanthemum</i> Mill.	Leucanthemum	Marguerite	Margerite	Margarita

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	3
3.5 Essais supplémentaires.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	18
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	18
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	18
9. BIBLIOGRAPHIE.....	25
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	26

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Leucanthemum* Mill.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes multipliées par voie végétative.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 plantes

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 9 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 9 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une

notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : hauteur (caractère 1)
- b) Capitule : type (caractère 12)
- c) Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double : Capitule : type de disque (caractère 13)
- d) Fleur ligulée : type (caractère 20)
- e) Fleur ligulée : couleur (caractère 24) avec les groupes suivants:
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune clair
 - Gr. 3 : jaune moyen

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Ejemplos/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español	
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión	

- 1 Numéro de caractère
- 2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)				
	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura			
	very short	très basse	sehr niedrig	muy baja			1
	very short to short	très basse à basse	sehr niedrig bis niedrig	muy baja a baja	Luna		2
	short	basse	niedrig	baja	Sunrimaiapy		3
	short to medium	basse à moyenne	niedrig bis mittel	baja a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	REGLO		5
	medium to tall	moyenne à haute	mittel bis hoch	media a alta			6
	tall	haute	hoch	alta	Becky		7
	tall to very tall	haute à très haute	hoch bis sehr hoch	alta a muy alta			8
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta			9
2.	QN	VG	(+)				
	Plant: density	Plante : densité	Pflanze: Dichte	Planta: densidad			
	very sparse	très lâche	sehr locker	muy laxa			1
	sparse	lâche	locker	laxa	REGLO		2
	medium	moyenne	mittel	media	Real Sunbeam		3
	dense	dense	dicht	densa	LEUZ0001		4
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa			5
3.	QN	VG	(+)				
	Stem: pubescence	Tige : pilosité	Stängel: Behaarung	Tallo: pubescencia			
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa	Lacrosse		1
	sparse	lâche	locker	laxa	Seiryu		2
	medium	moyenne	mittel	media			3
	dense	dense	dicht	densa	Ginga		4
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	LEUZ0001		5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
4.	QN	MG/MS/VG	(a)			
	Leaf: length	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short	courte	kurz	corta		3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media	Angel, Macaroon	4
	medium	moyenne	mittel	media		5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga	Luna	6
	long	longue	lang	larga		7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Goldfinch, Real Galaxy	9
5.	QN	MG/MS/VG	(a)			
	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Angel	1
	very narrow to narrow	très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha	Macaroon	2
	narrow	étroite	schmal	estrecha		3
	narrow to medium	étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media	Goldfinch, Luna	4
	medium	moyenne	mittel	media		5
	medium to broad	moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha	Real Galaxy	6
	broad	large	breit	ancha		7
	broad to very broad	large à très large	breit bis sehr breit	ancha a muy ancha		8
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha		9
6. (*)	QN	MG/MS/VG	(a)			
	Leaf: length/width ratio	Feuille : rapport longueur/largeur	Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación longitud/anchura		
	very low	très bas	sehr klein	muy baja		1
	very low to low	très bas à bas	sehr klein bis klein	muy baja a baja		2
	low	bas	klein	baja		3
	low to medium	bas à moyen	klein bis mittel	baja a media	Macaroon	4
	medium	moyen	mittel	media	Luna, Real Galaxy	5
	medium to high	moyen à élevé	mittel bis groß	media a alta		6
	high	élevé	groß	alta	Angel	7
	high to very high	élevé à très élevé	groß bis sehr groß	alta a muy alta		8
	very high	très élevé	sehr groß	muy alta	Goldfinch	9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.	QN	VG	(a)				
	Leaf: intensity of green color	Feuille : intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde			
	light	claire	hell	clara	Luna	1	
	medium	moyenne	mittel	media	Real Sunbeam	2	
	dark	foncée	dunkel	oscura	LEUZ0003	3	
8.	QN	VG	(+)	(a)			
	Leaf: number of indentations of margin	Feuille : nombre de denticulations du bord	Blatt: Anzahl Randeinschnitte	Hoja: número de incisiones del borde			
	very few	très petit	sehr gering	muy bajo		1	
	few	petit	gering	bajo	Luna	2	
	medium	moyen	mittel	medio	REGLO	3	
	many	élevé	hoch	alto	Macaroon, Sunrimaiapy	4	
	very many	très élevé	sehr hoch	muy alto	Real Sunbeam	5	
9.	QN	VG	(+)	(a)			
	Leaf: depth of indentations of margin	Feuille : profondeur des denticulations du bord	Blatt: Tiefe der Randeinschnitte	Hoja: profundidad de las incisiones del borde			
	very shallow	très peu profonde	sehr flach	muy poco profunda	Luna	1	
	shallow	peu profonde	flach	poco profunda		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Macaroon, Real Sunbeam	3	
	deep	profonde	tief	profunda	Sunrimaiapy	4	
	very deep	très profonde	sehr tief	muy profunda	REGLO	5	
10.	QN	MG/MS/VG	(+)				
	Peduncle: length	Pédoncule : longueur	Blütenstandsstiel: Länge	Pedúnculo: longitud			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1	
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2	
	short	courte	kurz	corta	LEUZ0003	3	
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4	
	medium	moyenne	mittel	media	Real Dream	5	
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6	
	long	longue	lang	larga	Osiris Neige	7	
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8	
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		9	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. (*)	PQ	VG	(+)				
	Flower bud: color	Bouton floral : couleur	Blütenknospe: Farbe	Botón floral: color			
	RHS colour chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
12. (*)	PQ	VG	(+)	(b)			
	Flower head: type	Capitule : type	Blütenstand: Typ	Capítulo: tipo			
	single	simple	einfach	sencillo	Angel	1	
	semi-double	semi-double	halbgefüllt	semidoble	Real Sunbeam, REGLO	2	
	double	double	gefüllt	doble	Luna	3	
13. (*)	QL	VG	(+)	(b)			
	<u>Only varieties with flower head: type: single or semi- double: Flower head: disc type</u>	<u>Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi- double : Capitule : type de disque</u>	<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: einfach oder halbgefüllt: Blütenstand: Scheibentyp</u>	<u>Sólo variedades con capítulo: tipo: sencillo o semidoble: Capítulo: tipo de disco</u>			
	daisy	marguerite	margeritenförmig	margarita	Real Sunbeam	1	
	anemone	anémone	anemonenförmig	anémona	REGLO	2	
14. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)			
	Flower head: diameter	Capitule : diamètre	Blütenstand: Durchmesser	Capítulo: diámetro			
	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1	
	very small to small	très petit à petit	sehr klein bis klein	muy pequeño a pequeño		2	
	small	petit	klein	pequeño	Little Miss Muffet	3	
	small to medium	petit à moyen	klein bis mittel	pequeño a medio		4	
	medium	moyen	mittel	medio	Macaroon	5	
	medium to large	moyen à grand	mittel bis groß	medio a grande		6	
	large	grand	groß	grande	Real Sunbeam	7	
	large to very large	grand à très grand	groß bis sehr groß	grande a muy grande		8	
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	REGLO	9	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
15.	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)		
	Flower head: height	Capitule : hauteur	Blütenstand: Höhe	Capítulo: altura		
	very short	très basse	sehr niedrig	muy corta	Little Miss Muffet	1
	very short to short	très basse à basse	sehr niedrig bis niedrig	muy corta a corta		2
	short	basse	niedrig	corta	Real Dream	3
	short to medium	basse à moyenne	niedrig bis mittel	corta a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	Real Sunbeam	5
	medium to tall	moyenne à haute	mittel bis hoch	media a alta		6
	tall	haute	hoch	alta	Macaroon	7
	tall to very tall	haute à très haute	hoch bis sehr hoch	alta a muy alta		8
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta		9
16. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)		
	Only varieties with flower head: type: single or semi-double: Flower head: disc diameter relative to flower head diameter	Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double: Capitule : diamètre du disque par rapport au diamètre du capitule	Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: einfach oder halbgefüllt: Blütenstand: Scheibendurchmesser im Verhältnis zum Durchmesser des Blütenstandes	Sólo variedades con capítulo: tipo: sencillo o semidoble: Capítulo: diámetro del disco en relación con el diámetro del capítulo		
	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	small	petit	klein	pequeño	Macaroon	2
	medium	moyen	mittel	medio	Real Sunbeam	3
	large	grand	groß	grande	REGLO	4
	very large	très grand	sehr groß	muy grande		5
17. (*)	QN	MG/MS/VG		(b)		
	Only varieties with flower head: type: single or semi-double: Flower head: ray floret number	Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double : Capitule : nombre de fleurs ligulées	Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: einfach oder halbgefüllt: Blütenstand: Anzahl Zungenblüten	Sólo variedades con capítulo: tipo: sencillo o semidoble: Capítulo: número de flores liguladas		
	very few	très petit	sehr gering	muy bajo	Little Miss Muffet	1
	very few to few	très petit à petit	sehr gering bis gering	muy bajo a bajo		2
	few	petit	gering	bajo	Sunrimaiapy	3
	few to medium	petit à moyen	gering bis mittel	bajo a medio		4
	medium	moyen	mittel	medio	REGLO	5
	medium to many	moyen à élevé	mittel bis hoch	medio a alto		6
	many	élevé	hoch	alto	LEUZ0001	7
	many to very many	élevé à très élevé	hoch bis sehr hoch	alto a muy alto		8
	very many	très élevé	sehr hoch	muy alto	Macaroon	9

	English		français		deutsch		español		Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo		Note/ Nota
18.	QN	VG	(b)								
	<u>Only varieties with flower head: type: double: Ray floret: density</u>		<u>Seulement les variétés avec capitule : type : double : Fleur ligulée : densité</u>		<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: gefüllt: Zungenblüte: Dichte</u>		<u>Sólo variedades con capítulo: tipo: doble: Flor ligulada: densidad</u>				
	very sparse		très lâche		sehr locker		muy laxa		Summer Snowball		1
	sparse		lâche		locker		laxa				2
	medium		moyenne		mittel		media		Osiris Neige		3
	dense		dense		dicht		densa		Luna		4
	very dense		très dense		sehr dicht		muy densa				5
19.	QN	VG	(+)	(b), (c)							
	Flower head: attitude of ray florets at base		Capitule : port des fleurs ligulées à la base		Blütenstand: Stellung der Zungenblüten an der Basis		Capítulo: porte de las flores liguladas en la base				
	moderately ascending		modérément redressé		mäßig aufwärts gerichtet		moderadamente orientado hacia arriba		Daisy Duke		1
	weakly ascending		faiblement redressé		etwas aufwärts gerichtet		débilmente orientado hacia arriba		Becky		2
	horizontal		horizontal		waagrecht		horizontal		Sunrimaiapy		3
	weakly descending		faiblement retombant		etwas abwärts gerichtet		débilmente descendente		Macaroon		4
	moderately descending		modérément retombant		mäßig abwärts gerichtet		moderadamente descendente				5
20. (*)	PQ	VG	(+)	(b), (c)							
	Ray floret: type		Fleur ligulée : type		Zungenblüte: Typ		Flor ligulada: tipo				
	undivided ligulate		ligulé non découpé		zungenförmig ungelappt		ligulado no dividido		GFLEUWHMTN		1
	divided ligulate		ligulé découpé		zungenförmig gelappt		ligulado dividido		Luna		2
	irregular divided		irrégulier découpé		ungleichmäßig gelappt		irregular dividido		Real Galaxy		3
	undivided spatulate		spatulé non découpé		spatelförmig ungelappt		espatulado no dividido		Doleuswedaso		4
	divided spatulate		spatulé découpé		spatelförmig gelappt		espatulado dividido		Lacrosse		5
	divided funnel shaped		en forme d'entonnoir découpé		trichterförmig gelappt		en forma de embudo dividido		Osiris Neige		6

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. (*)	QN	MG/MS/VG	(b), (c)			
	Ray floret: length	Fleur ligulée : longueur	Zungenblüte: Länge	Flor ligulada: longitud		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short	courte	kurz	corta	Little Miss Muffet	3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	LEUZ0001	5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long	longue	lang	larga	Daisy Duke	7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		9
22. (*)	QN	MG/MS/VG	(b), (c)			
	<u>Only varieties with ray floret: type: undivided ligulate or undivided spatulate: Ray floret: width</u>	<u>Seulement les variétés avec fleur ligulée : type : ligulé non découpé ou spatulé non découpé : Fleur ligulée : largeur</u>	<u>Nur Sorten mit Zungenblüte: Typ: zungenförmig ungelappt oder spatelförmig ungelappt: Zungenblüte: Breite</u>	<u>Sólo variedades con flor ligulada: tipo: ligulado o espatulado: Flor ligulada: anchura</u>		
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Angel	1
	narrow	étroite	schmal	estrecha		2
	medium	moyenne	mittel	media	GFLEUWHMTN	3
	broad	large	breit	ancha	Daisy Duke	4
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha		5
23. (*)	QN	MG/MS/VG	(b), (c)			
	<u>Only varieties with ray floret: type: undivided ligulate or undivided spatulate: Ray floret: length/width ratio</u>	<u>Seulement les variétés avec fleur ligulée : type : ligulé non découpé ou spatulé non découpé : Fleur ligulée : rapport longueur/largeur</u>	<u>Nur Sorten mit Zungenblüte: Typ: zungenförmig ungelappt oder spatelförmig ungelappt: Zungenblüte: Verhältnis Länge/Breite</u>	<u>Sólo variedades con flor ligulada: tipo: ligulado no dividido o espatulado no dividido: Flor ligulada: relación longitud/anchura</u>		
	very low	très bas	sehr klein	muy baja	GFLEUWHMTN	1
	very low to low	très bas à bas	sehr klein bis klein	muy baja a baja		2
	low	bas	klein	baja	Real Dream	3
	low to medium	bas à moyen	klein bis mittel	baja a media		4
	medium	moyen	mittel	media		5
	medium to high	moyen à élevé	mittel bis groß	media a alta	REGLO	6
	high	élevé	groß	alta		7
	high to very high	élevé à très élevé	groß bis sehr groß	alta a muy alta	Angel	8
	very high	très élevé	sehr groß	muy alta		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
24. (*)	PQ VG	(b), (c)				
	Ray floret: color	Fleur ligulée : couleur	Zungenblüte: Farbe	Flor ligulada: color		
	RHS colour chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
25.	PQ VG	(b), (c)				
	Ray floret: color of tip	Fleur ligulée : couleur de l'extrémité	Zungenblüte: Farbe der Spitze	Flor ligulada: color de la punta		
	RHS colour chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
26. (*)	PQ VG	(b), (c)				
	Only varieties with ray floret: type: undivided ligulate or undivided spatulate: Ray floret: longitudinal axis	Seulement les variétés avec fleur ligulée : type : ligulé non découpé ou spatulé non découpé : Fleur ligulée : axe longitudinal	Nur Sorten mit Zungenblüte: Typ: zungenförmig ungelappt oder spatelförmig ungelappt: Zungenblüte: Längsachse	Sólo variedades con flor ligulada: tipo: ligulado no dividido o espatulado no dividido: Flor ligulada: eje longitudinal		
	incurved	incurvé	aufgebogen	incurvado	REGLO	1
	straight	droit	gerade	recto	Real Sunbeam	2
	recurved	recourbé	zurückgebogen	recurvado	Daisy Duke	3
27.	QN VG	(+) (b), (c)				
	Ray floret: degree of curvature	Fleur ligulée : degré de courbure	Zungenblüte: Stärke der Biegung	Flor ligulada: grado de curvatura		
	very weak	très faible	sehr gering	muy débil	REGLO	1
	weak	faible	gering	débil		2
	medium	moyen	mittel	medio	Luna	3
	strong	fort	stark	fuerte	LEUZ0003	4
	very strong	très fort	sehr stark	muy fuerte	LEUZ0001	5
28. (*)	PQ VG	(+) (b), (c)				
	Only varieties with ray floret: type: undivided ligulate or undivided spatulate: Ray floret: shape of apex	Seulement les variétés avec fleur ligulée : type : ligulé non découpé ou spatulé non découpé : Fleur ligulée : forme de l'apex	Nur Sorten mit Zungenblüte: Typ: zungenförmig ungelappt oder spatelförmig ungelappt: Zungenblüte: Form des Apex	Sólo variedades con flor ligulada: tipo: ligulado no dividido o espatulado no dividido: Flor ligulada: forma del ápice		
	acute	aiguë	spitz	aguda	Becky	1
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	REGLO	2
	truncate	tronquée	gerade	truncada	Real Sunbeam	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
29.	QN VG					
	Ray floret: number of indentations	Fleur ligulée : nombre de denticulations	Zungenblüte: Anzahl Einschnitte	Florida ligulada: número de incisiones		
	absent or very few	absent ou très petit	fehlend oder sehr gering	ausente o muy bajo		1
	few	petit	gering	bajo	Becky	2
	medium	moyen	mittel	medio	Luna	3
	many	élevé	hoch	alto		4
	very many	très élevé	sehr hoch	muy alto	Osiris Neige	5
30. (*)	PQ VG	(+) (b), (c)				
	Ray floret: depth of indentations	Fleur ligulée : profondeur des denticulations	Zungenblüte: Tiefe der Einschnitte	Flor ligulada: profundidad de las incisiones		
	all shallow	toutes peu profondes	alle flach	todas pocas profundas	Daisy Duke	1
	mainly shallow, some medium or deep	principalement peu profondes, certaines moyennes ou profondes	überwiegend flach, einige mittel oder tief	principalmente poco profundas, algunas medias o profundas	Luna	2
	mainly medium	principalement moyennes	überwiegend mittel	principalmente medias	Macaroon	3
	some medium, some deep	certaines moyennes, d'autres profondes	einige mittel, einige tief	algunas medias, algunas profundas	LaSpider	4
	all deep	toutes profondes	alle tief	todas profundas	Engelina	5
31.	PQ VG	(+) (b)				
	<u>Only varieties with flower head: type: single or semi-double:</u> Disc: color before anthesis	<u>Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double :</u> Disque : couleur avant l'anthèse	<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: einfach oder halbgefüllt:</u> Scheibe: Farbe vor der Blüte	<u>Sólo variedades con capítulo: tipo: sencillo o semidoble:</u> Disco: color antes de la antesis		
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Real Galaxy	1
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Sunrimaiapy	2
	yellow orange	orange-jaune	gelborange	naranja amarillento	Real Sunbeam	3
32. (*)	PQ VG	(+) (b)				
	<u>Only varieties with flower head: type: single or semi-double:</u> Disc: color after anthesis	<u>Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double:</u> Disque : couleur après l'anthèse	<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: einfach oder halbgefüllt:</u> Scheibe: Farbe nach der Blüte	<u>Sólo variedades con capítulo: tipo: sencillo o semidoble:</u> Disco: color después de la antesis		
	white	blanc	weiß	blanco	Angel	1
	yellow	jaune	gelb	amarillo	REGLO	2
	yellow orange	orange-jaune	gelborange	naranja amarillento	Real Sunbeam	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
33.	QN	MG/MS/VG	(b)			
	<u>Only varieties with flower head: type: single or semi-double:</u> Disc: number of ray florets within disc	<u>Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double:</u> Disque : nombre de fleurs ligulées à l'intérieur du disque	<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: einfach oder halbgefüllt:</u> Scheibe: Anzahl Zungenblüten innerhalb der Scheibe	<u>Sólo variedades con capítulo: tipo: sencillo o semidoble:</u> Disco: número de flores liguladas dentro del disco		
	absent or few	absent ou petit	fehlend oder gering	ausente o bajo	Daisy Duke	1
	medium	moyen	mittel	medio	Macaroon	2
	many	élevé	hoch	alto		3
34.	QN	MG/MS/VG	(+) (b)			
	<u>Only varieties with flower head: disc type: anemone:</u> Disc floret: length	<u>Seulement les variétés avec capitule : type de disque : anémone :</u> Fleuron : longueur	<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Scheibentyp: anemonenförmig:</u> Scheibenblüte: Länge	<u>Sólo variedades con capítulo: tipo de disco: anémona:</u> Flósculo: longitud		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Angel	1
	short	courte	kurz	corta		2
	medium	moyenne	mittel	media	REGLO	3
	long	longue	lang	larga		4
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		5

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées à l'époque de la pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées sur des feuilles entièrement développées du tiers médian de la tige et, sauf indication contraire, sur la surface supérieure.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur des fleurs fraîches et complètement ouvertes. Dans le cas des types de capitules simples et semi-doubles, 2 ou 3 rangées de fleurons doivent être ouvertes.
- (c) Les observations doivent être effectuées sur les fleurs ligulées des rangées extérieures, et, sauf indication contraire, sur la surface supérieure.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : hauteur

Les observations doivent être effectuées depuis la surface du sol ou du substrat de culture jusqu'au point le plus haut de la plante.

Ad. 2 : Plante : densité

Les observations doivent être effectuées en tenant compte des tiges, des feuilles et des fleurs.



2
lâche



3
moyenne



4
dense

Ad. 3 : Tige : pilosité

Les observations doivent être effectuées dans le tiers médian de la tige.



1
absente ou très lâche



2
lâche



4
dense



5
très dense

Ad. 8 : Feuille : nombre de denticulations du bord



1
très petit



2
petit



3
moyen

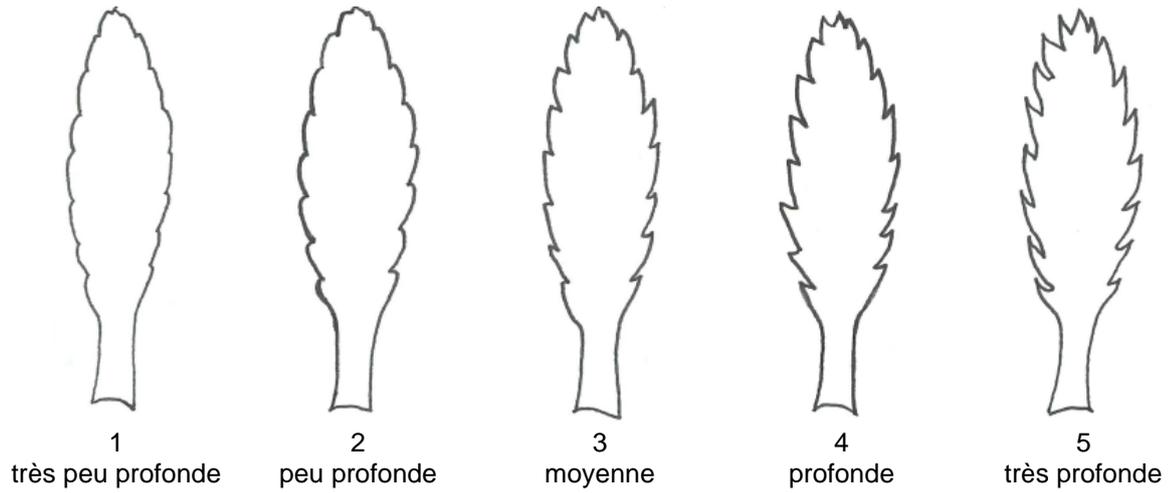


4
élevé



5
très élevé

Ad. 9 : Feuille : profondeur des denticulations du bord



Ad. 10 : Pédoncule : longueur



Ad. 11 : Bouton floral : couleur

Les observations doivent être effectuées sur la face externe des fleurs ligulées juste avant l'ouverture du bouton floral.

Ad. 12 : Capitule : type

Un capitule simple a moins de deux rangées complètes de fleurs ligulées, un capitule semi-double a deux rangées ou plus de fleurs ligulées et un disque clairement défini, un capitule double a de nombreuses rangées de fleurs ligulées et les fleurons ne sont pas clairement définis en un disque ou ne sont pas visibles.



1
simple



2
semi-double



3
double

Ad. 13 : Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double : Capitule : type de disque

Les variétés à type de disque d'anémone sont celles dont les fleurons du disque sont de type pétaloïde. Les variétés à type de disque de marguerite peuvent avoir des fleurs ligulées supplémentaires à l'intérieur du disque, mais ce ne sont pas des fleurons modifiés. L'illustration ci-dessous montre des exemples de variétés à type de disque de marguerite avec des fleurs ligulées supplémentaires (en haut), et sans fleurs ligulées supplémentaires (en bas). Pour la note 2, les illustrations montrent des exemples de variétés à type de disque d'anémone mais avec différentes longueurs de fleurons, très courtes (en haut), et moyennes (en bas).



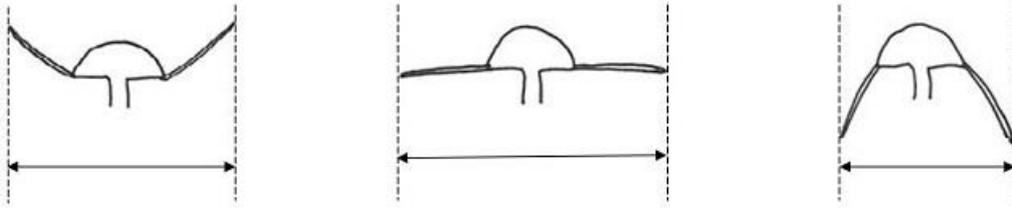
1
marguerite



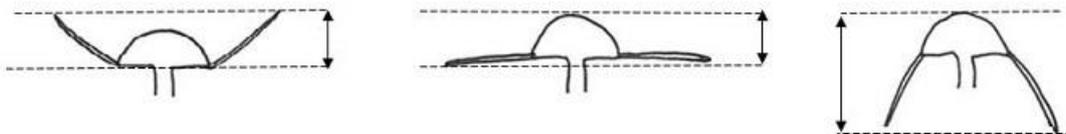
2
anémone

Ad. 14 : Capitule : diamètre

Les observations doivent être effectuées sur le diamètre naturel du capitule.



Ad. 15 : Capitule : hauteur



Ad. 16 : Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double: Capitule : diamètre du disque par rapport au diamètre du capitule

Les observations doivent exclure toute fleur ligulée supplémentaire présente dans le disque.



2
petit

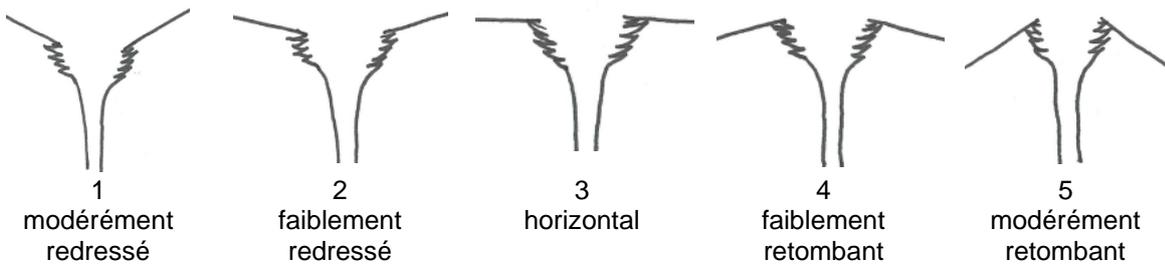


3
moyen

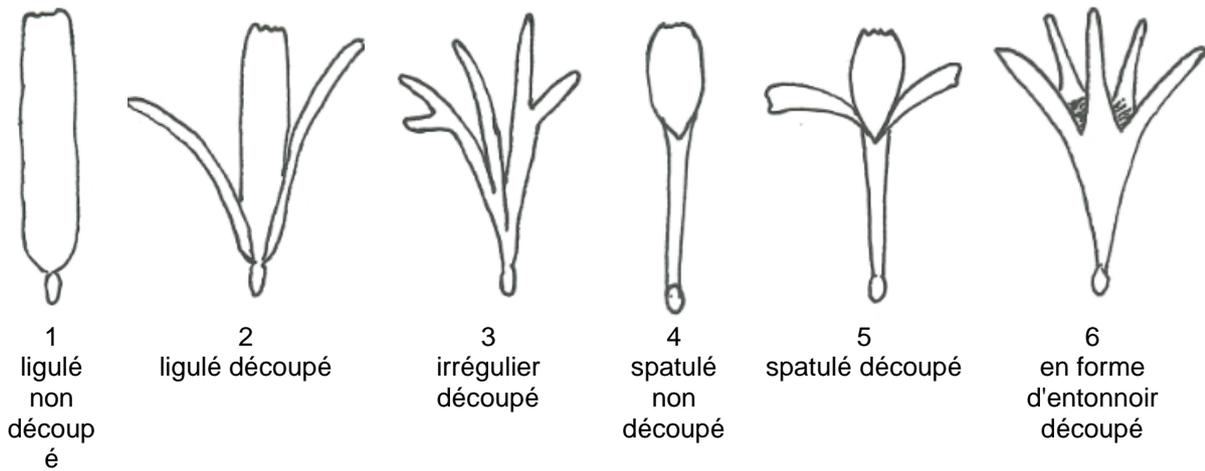


4
grand

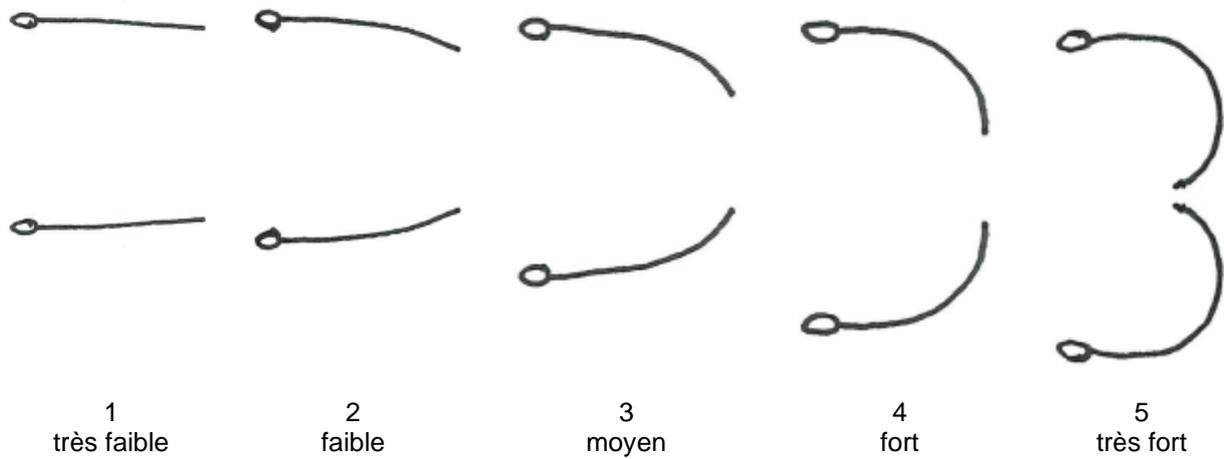
Ad. 19 : Capitule : port des fleurs ligulées à la base



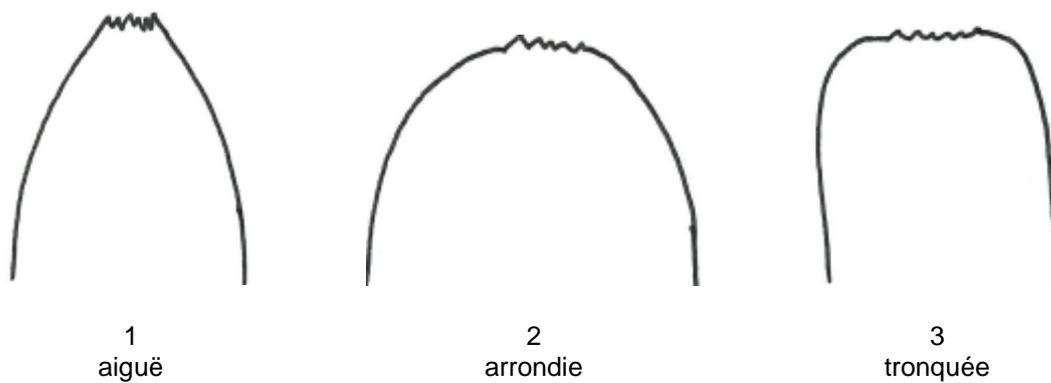
Ad. 20 : Fleur ligulée : type



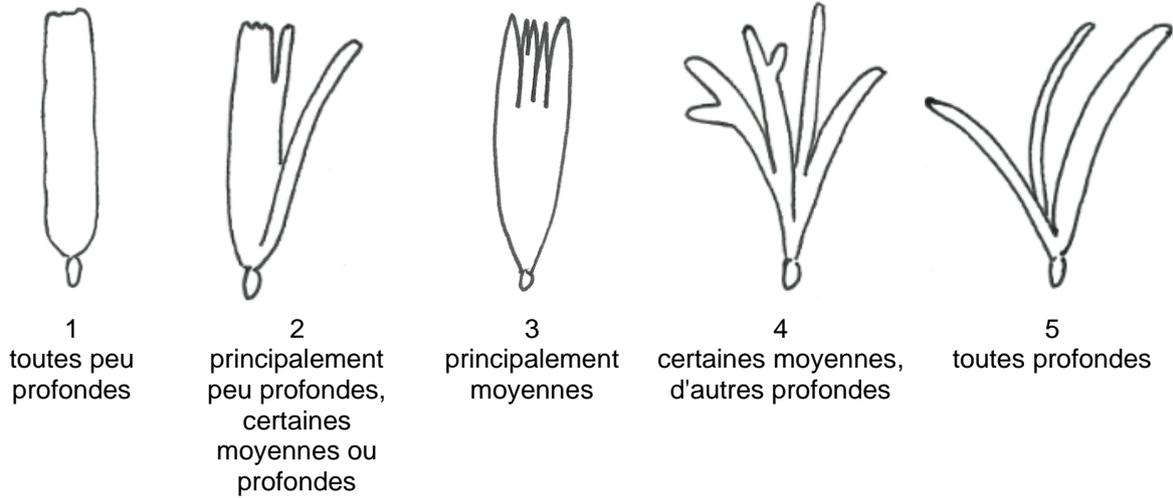
Ad. 27 : Fleur ligulée : degré de courbure



Ad. 28 : Seulement les variétés avec fleur ligulée : type : ligulé non découpé ou spatulé non découpé : Fleur ligulée : forme de l'apex



Ad. 30 : Fleur ligulée : profondeur des denticulations



Ad. 31 : Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double : Disque : couleur avant l'anthèse

Les observations doivent être effectuées sur la partie du disque où les anthères n'ont pas commencé la déhiscence.

Ad. 32 : Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double: Disque : couleur après l'anthèse

Les observations doivent être effectuées sur la partie du disque où les anthères ont commencé la déhiscence.

Ad. 34 : Seulement les variétés avec capitule : type de disque : anémone : Fleuron : longueur

Les observations doivent être effectuées sur les fleurons des 2 ou 3 rangées extérieures du disque.

9. Bibliographie

Brickell, C. 2016: The Royal Horticultural Society A - Z Encyclopedia of Garden Plants. Dorling Kindersley, London, GB, pp. 616 to 617.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Leucanthemum Mill."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Marguerite"/>
1.3	Espèce (veuillez préciser) :	<input type="text"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

[]

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

[]

4.1.4 Autre []
(préciser)

[]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

4.2.2 Multiplication végétative

- a) Boutures []
- b) Multiplication *in vitro* []
- c) Division []
- d) Autre (veuillez préciser) []

4.2.3 Autre (veuillez préciser) []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 (1) Plante : hauteur		
très basse		1 []
très basse à basse	Luna	2 []
basse	Sunrimaiapy	3 []
basse à moyenne		4 []
moyenne	REGLO	5 []
moyenne à haute		6 []
haute	Becky	7 []
haute à très haute		8 []
très haute		9 []
5.2 (12) Capitule : type		
simple	Angel	1 []
semi-double	Real Sunbeam, REGLO	2 []
double	Luna	3 []
5.3 (13) <u>Seulement les variétés avec capitule : type : simple ou semi-double</u> : Capitule : type de disque		
marguerite	Real Sunbeam	1 []
anémone	REGLO	2 []
5.4 (20) Fleur ligulée : type		
ligulé non découpé	GFLEUWHMTN	1 []
ligulé découpé	Luna	2 []
irrégulier découpé	Real Galaxy	3 []
spatulé non découpé	Doleuswedaso	4 []
spatulé découpé	Lacrosse	5 []
en forme d'entonnoir découpé	Osiris Neige	6 []
5.5(i) (24) Fleur ligulée : couleur		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.5(ii) (24) Fleur ligulée : couleur		
blanc	REGLO	1 []
jaune clair	Macaroon	2 []
jaune moyen	Real Sunbeam	3 []
autre (préciser)		[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
c) Culture de tissus	Oui []	Non []
d) Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]